



Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital de 233 096 936 €  
Siège social : 27 avenue du Général Leclerc – 92100 Boulogne-Billancourt  
552 142 200 RCS Nanterre

---

Boulogne, le 30 juillet 2010

## **Information complémentaire concernant la politique d'association du personnel et des membres du Directoire aux résultats du groupe Vallourec sous forme d'options en 2010**

Le Conseil de Surveillance de Vallourec, lors de sa réunion du 28 juillet 2010, s'est prononcé en faveur de la mise en œuvre d'un nouveau plan d'options de souscription d'actions, dans la continuité de la politique d'association du personnel aux résultats du Groupe mise en œuvre depuis 2009 par le Directoire. Il a par ailleurs statué sur l'attribution d'options aux membres du Directoire.

Les présents éléments d'information sont rendus publics conformément au Code AFEP-MEDEF et viennent compléter l'information relative à la politique d'association du personnel aux résultats du groupe Vallourec et à la rémunération des membres du Directoire publiée sur le site de la Société le 2 mars 2010.

Ces nouvelles attributions s'inscrivent dans la politique de Vallourec initiée en 2009, visant, en premier lieu, à compléter la rémunération de ses collaborateurs par des dispositifs intéressant ceux-ci aux résultats du Groupe dans la durée, et en second lieu, à renforcer la convergence des intérêts de l'encadrement de Vallourec avec ceux de ses actionnaires dans une perspective de long terme, par l'attribution annuelle d'actions de performance et/ou d'options, subordonnée à des conditions de présence et de performance sur plusieurs exercices.

Ainsi, il a été décidé la mise en place d'un plan d'attribution en deux temps (15 mars et 31 juillet 2010) d'actions de performance au bénéfice de 942 personnes au titre de 2010 (*cf. communiqué du 2 mars 2010*).

Par ailleurs, l'ensemble des collaborateurs du Groupe bénéficiera en 2010 pour la troisième année consécutive d'un plan d'actionnariat salarié (Plan « Value 10 »), auquel s'ajoutent d'une part l'attribution gratuite, pour la seconde année consécutive, d'actions existantes à tous les salariés éligibles au plan « Value 10 » pour un maximum de six actions, sous conditions de présence et de performance, et d'autre part des dispositifs d'intéressement et de participation bénéficiant aux salariés français du Groupe (*cf. communiqués des 2 mars et 9 juillet 2010*).

## **A – OPTIONS BENEFICIAINT A L'ENCADREMENT ET AUX DIRIGEANTS DU GROUPE :**

Le Conseil de Surveillance a approuvé la mise en place d'un plan d'options de souscription d'actions devant bénéficier, sous conditions, à 346 personnes (321 en 2009), en ce non compris les membres du Directoire. Le nombre maximal d'options susceptible d'être attribué est de 469 500, hors attributions au Directoire. Les options sont attribuées sans décote. Le prix d'exercice sera déterminé par la moyenne des cours d'ouverture des 20 séances précédant la décision formelle du Directoire devant intervenir le 1<sup>er</sup> septembre 2010.

La faculté d'exercer les options est soumise à des conditions de présence dans l'entreprise et à des conditions de performance. La durée minimale de présence dans l'entreprise est de 4 ans (sauf exceptions usuelles). La condition de performance est liée à une moyenne des résultats opérationnels du Groupe pour les exercices 2010, 2011, 2012 et 2013. La période d'exercice est de 6 ans, au terme d'une période d'indisponibilité de 4 ans débutant le jour du lancement du plan devant intervenir le 1<sup>er</sup> septembre 2010.

Les options de souscription d'actions attribuées (*hors Directoire*) représenteront au maximum 0,40 % du capital social de Vallourec (0,45% en 2009).

Cette attribution s'inscrit dans le cadre de la vingt-et-unième résolution de l'Assemblée Générale du 4 juin 2009.

## **B – ATTRIBUTIONS D'OPTIONS AUX DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX :**

Le Conseil a décidé l'attribution aux membres du Directoire d'options pour les montants suivants, dans le cadre du plan 2010 cité au paragraphe A ci-dessus, sous réserve du lancement effectif du plan :

	<b>Nombre d'options <sup>(1)</sup></b>	<b>Pourcentage du total des options</b>
M. Philippe Crouzet, <i>Président du Directoire</i>	33 000	7 %
M. Jean-Pierre Michel, <i>Directeur Général</i>	15 000	3,2 %
M. Olivier Mallet, <i>Directeur Financier</i>	12 000	2,6 %

(1) Cette attribution prend en compte la division par deux du nominal intervenue le 9 juillet 2010. Il convient de noter que les attributions consenties en 2010 aux membres du Directoire sont inférieures de 25 % à leur niveau de 2009.

Les conditions de performance, le prix d'exercice et les périodes d'indisponibilité et d'exercice applicables aux options attribuées aux membres du Directoire sont identiques à celles applicables aux cadres bénéficiant d'options en 2010. En outre, en application des dispositions légales et réglementaires, des recommandations du Code AFEP-MEDEF et de la décision du Conseil du 31 juillet 2007, les membres du Directoire doivent conserver jusqu'à la cessation de leurs fonctions l'équivalent en actions Vallourec du quart de la plus value brute réalisée au jour de la vente des actions issues d'options levées. Enfin, les membres du Directoire s'engagent formellement à ne pas recourir à des instruments de couverture relatifs à l'exercice de leurs options ou à la vente d'actions issues de levées d'options.

La part réservée aux mandataires sociaux au titre de ce plan d'options s'établit à 12,8 % des attributions au titre du plan 2010, niveau inférieur au plafond de 20 % fixé par la vingt-et-unième résolution (en son point 7) approuvée par l'Assemblée Générale du 4 juin 2009,

L'attribution d'options aux membres du Directoire complète celle d'actions de performance décidée par le Conseil lors de sa séance du 23 février 2010 (*cf. communiqué du 2 mars 2010*).

Le tableau ci-dessous indique, pour chaque membre du Directoire et au 28 juillet 2010, le nombre maximal d'actions de performance et d'options de souscription d'actions attribuées au titre de 2010, le prix d'exercice de ces dernières ainsi que la proportion de chaque attribution par rapport au total des actions et options attribuées à l'ensemble du personnel du Groupe :

<b>Attributions au titre de 2010</b>	<b>Nombre d'actions de performance <sup>(2)</sup></b>	<b>Pourcentage du total des actions de performance</b>	<b>Nombre d'options de souscription d'actions <sup>(2)</sup></b>	<b>Prix d'exercice (euros)</b>	<b>Pourcentage du total des options attribuées</b>
M. Philippe Crouzet <i>Président du Directoire</i>	9 000	2,8 %	33 000	(1)	7 %
M. Jean-Pierre Michel <i>Directeur Général</i>	4 400	1,4 %	15 000	(1)	3,2 %
M. Olivier Mallet <i>Directeur Financier</i>	3 600	1,1 %	12 000	(1)	2,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>17 000</b>	<b>5,3 %</b>	<b>60 000</b>		<b>12,8 %</b>

(1) le prix d'exercice sera déterminé par la moyenne des cours d'ouverture des 20 séances précédant la décision formelle du Directoire devant intervenir le 1<sup>er</sup> septembre 2010. Aucune décote ne sera appliquée.

(2) Cette attribution prend en compte la division par deux du nominal intervenue le 9 juillet 2010.

Le Document de Référence 2009 déposé auprès de l'AMF le 19 avril 2010 et disponible sur le site Internet de Vallourec : [http://www.vallourec.fr/fr/actionnaires/information\\_reglementee.asp](http://www.vallourec.fr/fr/actionnaires/information_reglementee.asp) contient de plus amples informations sur les rémunérations des membres du Directoire (veuillez vous reporter à la partie 6.2 « Rémunérations et avantages » ainsi qu'au Rapport du Président du Conseil de Surveillance, pages 218 à 227).

\*\*\*\*\*

Cette information est disponible sur le site Internet de Vallourec : <http://www.vallourec.fr/fr/news/publications.asp>